

BSV MARAICHAGE N°27-DU 9 NOVEMBRE 2023

rédigé par Claire NICOLAS et Chloé PASQUIER - Chambre d'agriculture Pays de la Loire - CDDL



ACTUALITÉS

Bilan Météorologique P.1

Alliums P.2 Rouille, Alternaria

Brassicacées P.2 Noctuelles, Mouches

Carotte-Panais P.3 Mouche des semis, Septoriose

Salade-Epinard Mâche P.4
Mouche mineuse, Maladies

Les conditions climatiques automnales sont propices au développement des maladies : rouille, alternaria, rhizoctone, sclérotinia. La pression noctuelle se maintient dans les parcelles. L'activité des limaces et escargots augmente avec les précipitations de ces derniers jours.

BILAN METEOROLOGIQUE

Source: Weather Measures

	Pluviométrie 2023 mm (S 44)	T min (S 44)	T max (S 44)
Allonnes (49)	637,9 mm (+42,3)	6,0°C	17,5°C
Challans (85)	647,1 mm (+82,6)	9,2°C	17,7°C
St-Philbert-de-Grand-Lieu (44)	827,6 mm (+100,1)	7,9°C	17,1°C
La Planche (44)	733,7 mm (+105,4)	7,3°C	17,1°C
Laval (53)	599,5 mm (+57,1)	5,2°C	16,2°C
La Roche-Sur-Yon (85)	753,5 mm (+103,6)	7,6°C	17,2°C
St-Mathurin-sur-Loire (49)	746,4 mm (+52,8)	6,2°C	16,8°C

Accéder au site de la Surveillance Biologique du Territoire en cliquant <u>ici</u> Les conditions climatiques ont été très humides en semaine 43 et 44 avec de fortes pluies sur toute la région. Les conditions climatiques se maintiennent en semaine 45 et devraient perdurer sur la semaine 46. Ces conditions climatiques sont très favorables aux maladies. Surveillez vos cultures.

Les ravageurs sont moins présents en plein champ, sous abri la pression chenilles et gastéropodes est forte.





ABONNEMENT BSV

Retrouvez le bulletin de santé du végétal sur le web...

- www.draaf.pays-de-la-loire.agriculture.gouv.fr
- <u>www.pays-de-la-loire.chambres-agriculture.fr</u>
- www.polleniz.fr

... ou inscrivez-vous en ligne pour être informé directement par mail de chaque nouvelle parution :

https://pays-de-la-loire.chambresagriculture.fr/innovation-rd/agronomievegetal/surveillance-biologique-duterritoire/abonnez-vous-gratuitement-aux-bsv

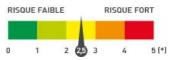




Poireau: Saumur (49), Dénezé-sous-Doué (49), Ste-Gemmes-sur-Loire (49), parcelles flottantes (44). Oignon: parcelles flottantes (44).

• Ravageurs et Maladies

Mouche mineuse P. gymnostoma



Dans le 44, aucun dégât de mouche mineuse n'a été observé en semaine 44. A Ste-Gemmes-sur-Loire (49), au-

cune mouche n'a été piégée en semaine 45.

Mouche des semis

Dans le 44, en semaine 44, la pression mouche des semis est variable dans les parcelles de poireaux suivies. On observe une augmentation du nombre de mouches des semis à la Planche avec 14 mouches piégées. La pression diminue pour les autres parcelles suivies : 4 à Vallée en parcelles plantées et 0 à Vallée en parcelles semées. En parcelle d'oignon blanc dans le 44, la pression mouche des semis est moyenne.

Thrips

A Saumur (49), aucun **thrips** n'a été piégé en semaine 44. Dans le 49, des dégâts de thrips sont visibles dans les parcelles. A Cholet (49), on nous signale des dégâts en parcelle de poireau, la pression est forte. Dans le 44, la pression est très faible sur l'ensemble des parcelles suivies. En semaine

44, on dénombre 3 thrips à Vallée en parcelle de poireaux plantés et 0 thrips dans les autres parcelles.

Teigne du poireau

A Ste-Gemmes-sur-Loire (49), aucune **teigne** n'a été capturée en semaine 45.

Alternaria

En semaine 45, à Dénezé-sous-Doué (49), on observe des attaques d'**alternaria** sur 25% des plants de poireau. A Ste-Gemmes-sur-Loire (49), la pression alternaria est importante sur la culture de poireau voilée : 30% des plantes sont touchées. A Saumur (49), 50% des plants présentent des symptômes d'alternaria.

Rouille

En semaine 44, à Saumur (49), la pression **rouille** est forte : 50% des plants de poireaux sont touchés. A Dénezé-sous-Doué (49), 35% des plants présentent des symptômes de rouille.

Dans le 49, on nous signale des symptômes de rouille sur poireau, la pression reste faible.

BRASSICACEES

<u>Choux</u>: Dénezé-sous-Doué (49), Ste-Gemmes-sur-Loire (49), parcelles flottantes (85). <u>Navet</u>: parcelles flottantes (85). <u>Radis, roquette</u>: parcelles flottantes (44).

Ravageurs

Mouche du chou et Mouche des semis



En parcelle de radis noir à Chaumes-en-Retz (44), 8 mouches des semis et 0 mouche du chou ont été pié-

gées en semaine 44.

A Cholet (49), des dégâts de mouche du chou sont visibles en parcelle de navet en plein champ.

Piéride, Tenthrède de la rave et Noctuelles

Dans le 44, on nous signale que la pression **tenthrède de la rave** est moyenne en parcelle de radis.

A Dénezé-sous-Doué (49) et Ste-Gemmes-sur-Loire (49), 10% et 60% des plants de chou présentent respectivement

des dégâts de **noctuelles défoliatrices**. A Saumur (49), 100% des plants présentent de la piéride du chou.

Dans le 85, on nous signale de fortes attaques de tenthrède sur les cultures de chou et de navet.

Puceron

A Ste-Gemmes-sur-Loire (49), les **pucerons** sont présents sur 15% des plants de chou. A Dénezé-sous-Doué (49), 25% des plants présentent du puceron.

A Saumur (49), 100% des plants de chou présentent du puceron vert. Des pucerons parasités sont visibles sur la culture.





<u>Choux</u>: Dénezé-sous-Doué (49), Ste-Gemmes-sur-Loire (49), parcelles flottantes (85). <u>Navet</u>: parcelles flottantes (85). <u>Radis. roquette</u>: parcelles flottantes (44).

• Ravageurs et Maladies (suite)

Limace et Escargot

A Saumur (49), on nous signale la présence de **limaces** et d'escargots sur la culture de chou.

Mineuse

A Ste-Gemmes-sur-Loire (49) et Dénezé-sous-Doué (49), de nombreuses galeries de **mineuse** sont observées sur les feuilles de la culture de chou.

Mildiou

En parcelle de roquette dans le 44, quelques symptômes de **mildiou** ont été observés en semaine 44. La météo humide est propice au développement du mildiou, aérer vos abris.

Bactériose

En parcelle de roquette dans le 44, quelques symptômes de **bactériose** ont été observés en semaine 44.

Alternaria

En parcelle de chou frisé, la pression **alternaria** est forte à Chemillé-en-Aniou (49).



Piéride du chou - Crédit Photo : CDDL

CAROTTE - PANAIS

Carotte: Dénezé-sous-Doué (49), Ste-Gemmes-sur-Loire (49), Saumur (49), Machecoul (44). Panais: Longué-Jumelles (49).

Ravageurs et Maladies

Mouche de la carotte et Mouche des semis

A Saumur (49), Dénezé-sous-Doué (49), et Ste-Gemmes-sur-Loire (49), aucune **mouche de la carotte** n'a été piégée cette semaine en culture de carotte.

A Machecoul (44), 14 mouches des semis ont été capturées en semaine 44 en culture de carotte.

Rouille (Panais)

En parcelle de panais, des dégâts de **rouille** sont visibles en semaine 45 à Longué-Jumelles (49).

Septoriose du céleri (Modèle INOKI)

Le modèle **Septocel** indique que les conditions étaient et sont favorables à une contamination des cultures de céleri par la septoriose le 25 octobre à Challans (85). Le modèle prévoit une sortie de tâches du 28 au 31 octobre et le 11 et 12 novembre.

A Allonnes (49), le modèle indique un risque de contamination du 25 au 27 octobre et le 29 octobre. Le modèle prévoit une sortie de tâches du 10 au 12 novembre.

A Dénezé-sous-Doué (49), on nous signale des symptômes de septoriose sur 15% des plantes. A Cholet (49), des symptômes sont également visibles en semaine 45, la pression est forte.



Septoriose du céleri -Crédit photo : CDDL







Laitue: Saumur (49), Dénezé-sous-Doué (49), Ste-Gemmes-sur-Loire (49). Epinard: Saumur (49), Ste-Gemmes-sur-Loire (49), Dénezé-sous-Doué (49), parcelles flottantes (44, 49). Mâche. Jeunes pousses : parcelles flottantes (44).

Ravageurs et Maladies

Noctuelle défoliatrice (A. gamma)

Dans le 44, la pression noctuelles est faible en parcelle de mâche et d'épinard en semaine 44.

Mouche mineuse

En parcelle d'épinard dans le 49, on nous signale des dégâts de mouche mineuse.

Dans le 44, on nous signale une forte pression de mouches mineuses en semaine 44.

Mouche des semis

En parcelle de mâche dans le 44, la pression mouche des semis est en baisse en semaine 44.

Gastéropodes

En parcelle de laitue et d'épinard à Dénezé-sous-Doué (49), respectivement 5% et 20% des plantes présentent des dégâts de gastéropodes.

Puceron

A Dénezé-sous-Doué (49), respectivement 5% et 15% des plants de salade et d'épinard présentent au moins un individu en semaine 45. A Ste-Gemmes-sur-Loire (49), on observe des pucerons sur 30% des plants d'épinard sous abris. Des momies de pucerons sont visibles dans les parcelles suivies.

Rhizoctone, Phoma et Pythium

En parcelle de mâche dans le 44, on nous signale une forte pression de rhizoctone et phoma en plein champ malgré les protections dans les parcelles suivies en semaine 44. En parcelle de laitue à Ste-Gemmes-sur-Loire (49), 5% des plantes présentent des symptômes de rhizoctonia.

Dans le 44, en semaine 44, une forte pression pythium est observée dans les parcelles d'épinard.

Sclérotinia, Oïdium et Mildiou

En parcelle de laitue dans le 49, on nous signale des symptômes de sclérotinia.

En parcelle d'épinard, on nous signale des symptômes d'oïdium en semaine 45 à Cholet (49).

Dans le 44 en semaine 44, une forte pression mildiou est observée sur épinard.

Thielaviopsis basicola

En parcelle de mâche, une forte pression de thielaviopsis basicola a été observée dans le 44 en semaine 44.

Les curseurs de risque utilisés ont pour objectif de synthétiser l'ensemble des informations : observations, période de risque, données météo, modèles, ... sauf lorsque cela est précisé

1 = risque faible; 2 = risque assez faible; 3 = risque moyen; 4 = risque assez fort; 5 = risque fort

RÉSEAU DE SURVEILLANCE BIOLOGIQUE DU TERRITOIRE 2023 PAYS DE LA LOIRE



Rédacteur: Claire NICOLAS et Chloé PASQUIER - CAPDL-CDDL - claire.nicolas@pl.chambagri.fr, chloe.pasquier@pl.chambagri.fr

Directeur de publication : Denis Laizé - président du Comité régional de surveillance biologique du territoire.

Groupe technique restreint : CDDL - SRAL - GDM - CDDM - POLLENIZ.



Observateurs : CDDL - CDDM - Coopérative Rosée des champs - Fleuron d'Anjou - GAB44 - CAB - GDM - Coopérative Noirmoutier - CLAUSE - Terrena Semences - Vilmorin - CNPH La Ménitré - CECOVAL - L'Aubépin - Maraichers.

Ce bulletin est produit à partir d'observations ponctuelles. S'il donne une tendance de la situation sanitaire régionale, celle-ci ne peut être transposée telle quelle à la parcelle. La CAPDL dégage donc toute responsabilité quant aux décisions prises par les agriculteurs pour la protection de leurs cultures et les invite à prendre ces décisions sur la base des observations qu'ils auront réalisées sur leurs parcelles.



